



Assemblée générale du 27/09/23

Le quorum n'étant pas atteint, nous votons à l'unanimité le principe d'une assemblée générale extraordinaire, le même jour à savoir le 27/09/23.

Rapport moral

BILAN

La dernière assemblée générale s'est tenue le 7 novembre 2022 en présentiel et en visio au Novotel de Toulouse. Le conseil d'administration en date du 18 novembre a validé la composition du bureau suivante :

- Président : Pascal Pallas
- Vice-Président.es : Charline Poullain et Christian de Montmagner
- Trésorier : Marc Pouiol.
- Trésorier adjoint : Martin Castellan.
- Secrétaire : Frédéric Dessort
- Secrétaire adjointe : Maude Greco

Fonctions opérationnelles :

- Mathieu Arnal : Twitter
- Frédéric Dessort : Lettre d'informations – Facebook – Adhésions - Logistique soirées et débats (relations avec le Novotel) - Commission Égalité et Médias
- Corinne Dillenseger : Commission Égalité et Médias – Twitter
- Joëlle Porcher : Relations avec les écoles de journalisme
- Marc Pouiol : Relations avec les écoles de journalisme
- Charline Poullain : Commission Égalité et Médias

Adhésions : Au 25 septembre, nous comptons 25 adhérents à jour de cotisation.

Depuis, nous avons mené les projets suivants :

- **Censure de Médiapart : l'AJT interpelle 10 députés et 4 sénateurs**

6 octobre 2022, le tribunal judiciaire de Paris a interdit au média d'investigation Médiapart de publier de nouvelles révélations sur les pratiques politiques du maire LR (Les Républicains) de Saint-Étienne, Gaël Perdriau. Cette décision de censure préalable prise par le tribunal judiciaire de Paris constitue une grave atteinte à la liberté d'informer garantie par la loi du 29 juillet 1881 qui régit encore le droit d'information et la liberté d'expression.

Nous avons décidé d'interpeller le Législateur en adressant un courrier à l'ensemble des parlementaires de la Haute-Garonne (10 députés, 4 sénateurs) afin de les sensibiliser à la défense de la liberté de la presse et de les inciter à contribuer, par la

loi, à la protection de nos libertés fondamentales. Quatre parlementaires ont répondu à notre requête nous remerciant de notre alerte et nous assurant de leur vigilance sur le sujet.

- **Acquisition de matériel**

L'association a décidé de faire l'acquisition d'un matériel audio (table de mixage et deux micros filaires) pour organiser de façon autonome des visio-conférences lors de nos rencontres-débats pour une somme de 238 euros.

- **Vote concernant les modalités de financement de l'association**

- **Pour rappel, ce qui a été voté :**

1. Principe du financement ponctuel de projets, en général : 13 voix pour, 2 abstentions.
2. Principe du financement ponctuel de projets via un partenariat privé : 13 voix pour, 2 abstentions.
3. Principe du financement ponctuel de projets via des fonds publics (subvention) : 12 voix pour, 3 abstentions.
4. Principe du financement structurel (frais de fonctionnement récurrents) en général : 7 voix pour, 5 voix contre, 3 abstentions.
5. Principe du financement structurel via des fonds publics (subvention) : 7 voix pour, 2 voix contre, 6 abstentions.

- **Soirées/Débats :**

- 12 Janvier 2023 : **Comment favoriser la diversité dans les médias ?**
Avec Marc Epstein de La Chance aux Médias.
- 13 février 2023 : **Atelier sur les droits des pigistes**
Avec Pauline Le Bourgeois, avocate toulousaine spécialisée en droits des journalistes
- 27 mars 2023 : **L'Intelligence artificielle : menace sur le journalisme ?**
Avec Stanley Claisse, avocat, Pascal Pallas, éditeur Occitanie du groupe Publihebdo, Jean-Michel Loubes, directeur scientifique d'Aniti, Institut Intelligence artificielle et naturelle, Université de Toulouse et Patrick Séguéla, président de la société Synapse.
- 30 mai 2023 : **Retour du front : le journaliste toulousain Fred Marie raconte son reportage en Ukraine**

- **Aide aux journalistes réfugiés**

L'association est venue en aide à plusieurs confrères ayant fui leurs pays en raison de menaces, de persécutions ou de situation de guerre et pour l'essentiel ayant le statut de réfugié politique :

- Haris Jamalzada, journaliste de la télévision afghane

- Ahad Faqeri, journaliste afghan e TV
- Taranom Khodabakhshi, journaliste de TV et radio afghane
- Walid Bourouis, journaliste tunisien de TV

Ce secours s'est matérialisé par une aide aux démarches administratives, la mise en relation/réseau, l'aide au logement ou l'aide matériel (carte téléphonique, argent...). Nous avons acquis de premières compétences dans l'accompagnement de journalistes demandeurs d'asile. Nous avons été aidés par deux responsables du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile, l'Union Cépière Robert Monnier.

- **Partenariats**

Plusieurs partenariats ont vu le jour en 2023 :

- Mutuelle Mutami : pour la mise à disposition de locaux
- La Mêlée numérique : prêt de matériel pour nos débats et gestion de la visio-conférence lors du débat sur l'IA
- Club de la com' : plusieurs échanges avec Frédéric Armand et Laure Tortet nous ont permis d'officialiser un partenariat entre nos deux structures pour l'organisation de débats conjoints, la mise en place d'un agenda partagé communicants/journalistes et une entraide réciproque (annonces de débats, etc).
- Organisme de formation Immédiat : nous avons passé un accord avec Pierre Vincenot, dirigeant de la société pour un partenariat rémunéré d'apporteur d'affaires consistant à relayer ses offres de formations contre une commission.
- Relais de la rencontre avec Adina Revol, en partenariat avec le Conseil de l'Europe. Le CPO était également partenaire de l'opération.
- Recherche de partenariats avec les écoles de journalisme : rencontre avec l'ISCPA, l'ISJT, la Chance, contact avec Sciences Po Toulouse. Mis à part l'EJT, avec laquelle nous n'avons toujours pas de contact, les autres étaient d'accord sur le principe pour engager un partenariat. Mais il s'avère que vu les contraintes techniques, pratiques et pédagogiques (cadre très normé), nous n'avons pas avancé sur ces partenariats. Trop long, trop compliqué, nous n'avons pas les moyens d'engager ce type de partenariat. Du côté de la Chance, les choses sont plus ouvertes, l'école est demandeuse et ouverte. Un premier travail avait été réalisé, mais sans aller jusqu'à la publication des articles rédigés par trois étudiantes, qui étaient très satisfaites de ce qui a été déjà été fait.

L'enjeu de ce partenariat est de traiter de l'actualité des médias et de publier les articles rédigés par les étudiants de la Chance sur nos supports.

Plusieurs partenariats historiques demeurent :

- Novotel Compans : Lionel Bouchand et son équipe continuent d'accueillir l'essentiel de nos réunions et débat ainsi que le siège social de l'association.
- Full save, Altospam et Dolist sont les partenaires de nos outils numériques (hébergement site internet, outil antispam, newsletter)

Nous les remercions tous chaleureusement !

Nous avons également été sollicités par le Club de la presse d'Occitanie pour envisager une collaboration plus soutenue voire une forme de fusion. A ce jour, les avis divergent quant à la suite à donner à cet appel du pied. Une rencontre avec les dirigeants du club est envisagée.

- **Communication / réseaux**

L'AJT est présente sur les réseaux sociaux Facebook (554 membres), Twitter (1556 followers) et, depuis quelques mois LinkedIn (124 abonnés). La newsletter gérée par Frédéric Dessort compte toujours 560 destinataires.

Certaines communications de l'association sont relayées par le Club de la Com de Toulouse.

EN PROJET

- **Débats et ateliers**

- Acté : lundi 20 novembre au Novotel Compans Caffarelli : une soirée-débat autour de la sortie du livre "The journalist's predicament", aux éditions Columbia University Press, en présence de son autrice Sandra Vera-Zambrano, enseignante-chercheuse à l'université Iberoamericana Mexico et peut-être en ligne Matthew Powers, co-auteur et enseignant-chercheur à l'université d'Etat de Washington à Seattle.
- Un nouveau programme devra être établi pour 2024 / Club de la com'.

- **Sondages**

22 participants :

- 21 journalistes ou assimilés : 4 en poste, 5 retraités, 7 pigistes, 1 au chômage, 2 anciens journalistes, 1 journaliste dans l'audiovisuel, 1 étudiant en dernière année de journalisme
- 1 professionnel des relations presse

15 thèmes proposés.

Les thèmes les plus demandés :

- Gouvernance des médias
- Cybersécurité des journalistes
- Le journalisme de proximité (localier)

- **Les 20 ans de l'AJT**

Avec un an de retard, l'association organisera un événement pour ses 20 ans. Le format et le contenu restent à définir.

Mail pour lancer le groupe de travail.

- **Financement**

Abordée à plusieurs reprises lors des différents échanges du CA ces derniers mois, la question d'une nouvelle ressource de financement de l'association via un subventionnement (de projets ou de fonctionnement) doit être définitivement tranchée et mise en application.

Nous adoptons le principe d'avoir recours à des subventions publiques et/ou privées de projets (et non de fonctionnement).

Nous adoptons également que toutes les décisions structurelles importantes ne pourront être adoptées qu'en présence d'une majorité de 80% des votes exprimés. Nous comptons les votes par rapport aux votes exprimés, sachant qu'une abstention

exprimée est un vote. Si une personne ne prend pas part au vote, qu'elle le signifie en présentiel ou qu'elle ne réponde pas par mail ou par téléphone, elle n'est pas comptabilisée. Exemple : pour 6 votes pour, 4 votes contre et 3 abstentions exprimées en ligne et/ou en présentiel, et une personne qui ne répond pas par téléphone et par mail, alors le vote est de 6 pour, 4 contre et 3 abstentions sur 13 personnes.

En l'état du conseil d'administration, un vote concernant une décision structurelle importante doit compter 11 votes exprimés positifs sur 14, ou au pire 10 sur 13 exprimés. Mais pour les décisions essentielles, il est impératif que tous les membres du conseil d'administration participent au vote.

VOTE A MAINS LEVEES : Rapport moral adopté à l'unanimité

Rapport financier

Bilan 2022 (pour rappel) : solde de 516 euros

Bilan 2023 : solde de 273,76 euros à fin juillet). Il restera à retrancher 238 euros (chèque non encaissé au jour de l'assemblée générale extraordinaire).

Le trésorier commente que :

- Nos dépenses sont très modestes : quelques repas.
- Plusieurs adhésions sont enregistrées depuis deux mois, soit environ 200 euros.

VOTE A MAINS LEVEES : rapport financier approuvé à l'unanimité.

Election des candidats au conseil d'administration 2023-2024

Une administratrice a démissionné : Maude Greco

14 administrateurs sortants présentent leur candidature :

- Marina Angel
- Mathieu Arnal
- Martin Castellan
- Monique Castro
- Frédéric Dessort
- Corinne Dillenseger
- Xavier Hurtevent
- Frédéric Marie
- Christian de Montmagner
- Pascal Pallas
- Joëlle Porcher
- Marc Pouiol
- Charline Poullain
- Philippe Salvador

VOTE A MAINS LEVEES : adoptée à l'unanimité

Attribution des fonctions au sein du bureau 2023-2024

Après délibération et conformément aux statuts, le CA approuve à l'unanimité la composition du nouveau bureau ci-dessous :

Composition du bureau :

- Président : Pascal Pallas
- Vice-Président.es : Marina Angel, Christian de Montmagner
- Trésorier : Marc Pouiol.
- Trésorier adjoint : Martin Castellan.
- Secrétaire : Frédéric Dessort

Fonctions opérationnelles :

- Mathieu Arnal : Twitter
- Frédéric Dessort : Lettre d'informations – Facebook – Adhésions - Logistique soirées et débats (relations avec le Novotel)
- Corinne Dillenseger : Commission Égalité et Médias – Twitter
- Joëlle Porcher : Relations avec les écoles de journalisme
- Marc Pouiol : Relations avec les écoles de journalisme
- Charline Poullain : Commission Égalité et Médias
- Monique Castro : Commission Égalité et Médias
- Marina Angel : Relations avec les pigistes

VOTE A MAINS LEVEES : adoptée à l'unanimité

Signatures :

Pascal Pallas
Président

Frédéric Dessort
Secrétaire